

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1173/SG/IAM portant attribution d'un congé annuel de deux mois au directeur de l'Office des Postes et Télécommunications et le plaçant en position de mission en métropole.

n° 74-1173/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

6 juillet 1974

Numéro JO

n° 14 du 25/07/1974

Date du numéro

25 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Un congé annuel de deux mois à passer à Esténos (Haute-Garonne) est accordé à compter du 8 août 1974 à M. Lemoine (René), directeur de l'office des postes et télécommunications du Territoire français des Afars et des Issas.

Art. 2

— M. Lemoine sera placé en position-de mission en métropole du 3 au 12 octobre 1974 inclus.